

## **INSCRIPTIONS 2025 / 2026**

## DOCUMENTS À FOURNIR LE JOUR DU RENDEZ-VOUS :

- Photocopies du livret de famille
- Une photo d'identité de l'enfant
- Pour un élève extérieur à l'Institution : un chèque de 90€ à l'ordre de l'OGEC Sainte-Marie (60€ d'Arrhes et 30€ de frais d'inscription non remboursables)
- Pour un élève venant de l'école Sainte-Marie : un chèque de 60€ à l'ordre de l'OGEC Sainte-Marie
- Le dernier avis d'imposition
- La grosse de jugement de divorce (si parents divorcés)
- Notification MDPH / PAP / PAI / PPRE / GEVASCO (si le cas)

## À télécharger sur « www.stemarie-valenciennes.com » :

- Le contrat de scolarisation signé
- La convention financière remplie et signée (tarifs à réactualiser)
- L'autorisation de recueil de données personnelles signée
- Le règlement intérieur signé (en projet, susceptible de réactualisation début 2025)
- La chartre éducative de confiance signée
- Le mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB

## **INFORMATION:**

Si vous souhaitez que votre enfant soit (ou ne soit pas) dans la même classe qu'un(e) élève, la demande est à effectuer par courrier écrit et devra **être signé par les deux parents.** 

Merci de ramener le carnet de liaison si l'enfant est déjà scolarisé au collège.

Pour une bonne gestion du dossier de votre enfant, nous vous prions de vous présenter le jour du rendez-vous avec un dossier complet. Merci de votre compréhension.